



CASSE DES RÈGLES ENCORE

Consterné-es nous sommes de découvrir sur Ulysse que les « relocalisations-délocalisations » vont s'accompagner d'un vaste mouvement d'affectations sur candidature ! Avec en précision que « toute candidature retenue primera toute autre demande formulée dans le mouvement général ».

C'est on ne peut plus clair, sachant que quasi tous ces postes sont ouverts au premier septembre 2021, rien n'empêchait de les pourvoir dans le cadre du mouvement normal. Mais non, Bercy s'empare de toute opportunité pour taillader nos règles de gestion. Les délocalisations s'accompagnent donc de la casse des règles de mutation...

Tout casser et vite, c'est ça leur projet.

MINISTRE DU TEMPS LIBRE

La ministre de la Fonction Publique, Amélie de Montchalin a perdu une occasion de se taire. Lors du lancement de sa « plate-forme du volontariat » (au passage, l'Uber capitalisme raffole du travail gratuit), elle a énoncé que les agent-es des Finances Publiques avaient du temps libre « puisque le prélèvement de l'impôt ne se ferait qu'à une période déterminée... ! ».

Bref ! Méconnaissance totale de nos missions de sa part, mais aussi, encore un bashing gratuit des Finances Publiques, ennemi public n°1 de la Macronie ?

ERRATUM FDD

Notre numéro de la semaine passée faisait mention des difficultés rencontrées dans l'utilisation de l'application FDD, mentionnant à tort le service RH comme service ressource. La BILI s'est gentiment manifestée pour nous rappeler que c'était de son ressort, dont acte. La référente est bien identifiée dans Ulysse 44.

DÉNI DE (FRANCE) SERVICE

La contrepartie théorique de la fermeture des guichets de plein exercice comme les bureaux de poste ou nos trésoreries est la mise en place de Maisons France Services (ou Établissements France Services).

À ce jour le bilan est maigre et bien loin de pallier les besoins avec seulement 856 EFS labellisés nationalement. Elles ont toutes deux agent-es d'accueil qui ont suivi une formation initiale. Des permanences des différents opérateurs sont assurées de façon intermittente.

- 64 % relèvent d'une collectivité territoriale, les agent-es sont soit des titulaires de la Fonction Publique Territoriale ou des non titulaires.

- 17.7 % relèvent d'une association, les personnels sont donc de droit privé ou des personnes en insertion professionnelle.

- 15 % relèvent de la Poste et fonctionnent avec des personnels de la Poste.

- 2 % relèvent de la MSA.

- 1,30 % relèvent du ministère de l'intérieur.

À ce stade, les agent-es des Finances Publiques sont transparent-es et pour cause puisqu'il est surtout question d'y tenir des permanences... ponctuelles ou régulières.

En Loire Atlantique, il n'y a pas aujourd'hui de maillage territorial, nous avons surtout des projets d'implantation, dépendant de la volonté des collectivités territoriales de financer ces structures. L'exemple de Guémené est frappant. Il était question à un moment d'y implanter un EFS, et pschitt... plus rien.

Savenay qui voit sa trésorerie fermer ne prévoit pas de MFS... mais il y en aurait une peut-être à Pontchâteau qui garde un SGC.

Donc Bercy casse aujourd'hui notre réseau et nos accueils sans alternative cohérente pour l'usager-e. De plus, l'accessibilité en présentiel de proximité ne peut se limiter à un simple accueil d'orientation low-cost en mode dégradé comme dans les MSAP et demain les France Services.

MACRON: "NOËL EST ENTRE NOS MAINS!"

